

Institutions administrative et judiciaire

Par **Carolinebooboo**, le **25/02/2019** à **18:19**

Bonjour, actuellement en 1ère année de licence de droit en institution administrative et judiciaires, j'ai une dissertation à rendre sur « la liberté n'est possible que dans un pays où le droit l'emporte sur la passion, or je suis un peu perdu pourriez m'aider ? Merci

Par **Benj44**, le **25/02/2019** à **20:10**

Bonsoir,

Vous pourriez mentionner les idées de quelques théoriciens du droit, autour de la notion de liberté.

Vous pouvez parler également de la notion d'Etat de droit.

Vous pouvez aussi évoquer l'article 16 de la DDHC : "Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution."

Voici quelques pistes...

Par **decastellouis**, le **25/02/2019** à **20:31**

Ce post vient sûrement d'une étudiante rémoise ayant pour Professeur Monsieur Ponsard Régis

Par **decastellouis**, le **25/02/2019** à **20:34**

Dans cette dissertation, il est question de mettre en avant le rapport entre Etat de droit.

Un Etat de droit constituerait le terreau fertile pour permettre l'exercice de la liberté en refrenant les passions liberticides des uns et des autres à travers un cadre juridique précis (constitution , loi, etc) et le rôle des institutions (justice etc) toutefois même dans un Etat de droit la liberté est censée avoir des limites

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/02/2019** à **06:59**

Bonjour

Suppression d'un message qui apparaissait en double